Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212902357-20260408-235_D42_26-DE

Le Relecq Kerhuon

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

# DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 8 AVRIL 2026

L'An Deux Mille Vingt Six, le 8 avril, à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie du Relecq-Kerhuon, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Erwan L'EOST.

Date de convocation : 26 mars 2026 Date d'affichage : 26 mars 2026

***Etaient présents :***

- M. Erwan L'EOST — Maire

- Mme Servane METZGER-CORRIGOU
- M. Mathieu LE BOURSICAUD
- Mme Marianne ABAZIOU
- M. Thierry PEYREBESSE
- Mme Maryvonne GUILLOTO
- M. Malo JANEIRO-FORTES--COUILLANDRE
- Mme Gwenaëlle KERNEIS
- M. Alban SIMIER
- Mme Françoise MADEC

Adjoints

- M. Alain KERHASCOET
- M. Eric LE GALL
- Mme Safia SYLLA
- Mme Nathalie LAOT
- M. Joël LE BIHAN
- Mme Marion DEZEIX
- M. Jacques POULIQUEN
- Mme Audrey FERDINAND
- M. Philippe HENRY
- Mme Danielle SALAUN
- M. Loïc GOGE
- Mme Sandrine GARZETTI
- M. Raphaël SLEIMAN
- Mme Béatrice GUELLEC
- M. Vincent MEMBRINEZ
- Mme Hélène ROEHRIG
- M. Laurent PÉRON
- Mme Claudie BOURNOT-GALLOU
- M. Philippe MORVAN
- Mme Rachel NICOLAS
- M. Jean-Philippe PONS
- Mme Marie QUÉTIER
- M. Pascal GRIMALDI

Conseillers municipaux

**Monsieur Raphaël SLEIMAN** a été nommé secrétaire de séance

---

**235 – D42 – 26 : PARTICIPATION FINANCIERE A LA COURSE AR REDADEG 2026**

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212902357-20260408-235_D42_26-DE

**235 – D42 – 26 : PARTICIPATION FINANCIERE A LA COURSE AR REDADEG 2026**

La Redadeg est une course de relais solidaire, festive et populaire, sans compétition, ouverte à tous. Organisée tous les 2 ans, elle traverse la Bretagne, de jour comme de nuit, pour symboliser la transmission d'une langue bretonne vivante, créative et dynamique, à travers les générations et les territoires.

Pour soutenir des projets en faveur de la langue bretonne, des kilomètres sont vendus aux particuliers, aux collectivités, aux entreprises ou aux associations, c'est-à-dire à toute personne privée ou morale souhaitant contribuer à l'événement et apporter son soutien à la langue bretonne. Les bénéfices sont redistribués à des projets qui favorisent l'usage de la langue au quotidien dans la vie sociale et familiale : les initiatives sont très diverses et peuvent concerner l'enseignement, les loisirs, les médias, le sport ou la culture.

L'événement mobilise des milliers de personnes à travers les 5 départements bretons. L'édition 2026 s'élancera de Lannion le vendredi 8 mai et arrivera à Nantes le samedi 16 mai, sur 2 226 kms en traversant plus de 300 communes. La 10ème édition de la Redadeg, traversera notre commune le lundi 11 mai et passera rue Danton au kilomètre 962 à 20h09.

Comme c'est le cas depuis 17 ans, l'ensemble des bénéfices sera redistribué pour moitié au réseau d'écoles Diwan et pour l'autre moitié à des projets choisis pour leur contribution au développement de la langue bretonne

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de participer au financement du kilomètre 962, pour un montant de 350 €, prévu au BP 2026, chapitre 65.

○ Avis de la commission Plénière : Favorable à l'unanimité

***Mise aux voix la présente délibération est adoptée à l'unanimité.***

Fait au RELECQ-KERHUON, le 8 avril 2026

Le Maire,

MAIRIE LE RELECQ KERHUON Finistère

**Erwan L'EOST**